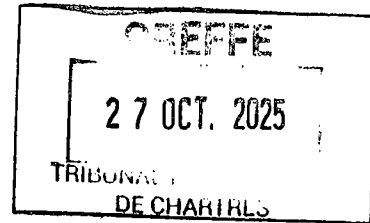


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/10/2025 - B2025/009068 - 2022 B 01526 - 922 369 954 - A 2 ANGES



COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SASU A 2 ANGES

4 route de Blois
28200 CHATEAUDUN
Tél.

APE : 1071C
Siret : 92236995400016

copie certifiée conforme



Société d'expertise comptable

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre d'Orléans

45073

ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 51 82 82

Fax. 02 38 51 87 51

Courriel. cabinet.javer@javer.fr

Web. www.javer.fr

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 300	19 381	34 919	46 105
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 331	19 559	63 772	75 459
Autres immobilisations corporelles	531 433	90 028	441 405	602 664
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 012		18 012	7 166
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	687 076	128 968	558 108	731 395
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 020		20 020	18 430
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 035		4 035	5 243
Avances et acomptes versés sur commandes	1 461		1 461	1 461
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	23 002		23 002	2 620
Autres créances	51 142		51 142	41 039
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	327 784		327 784	194 632
Charges constatées d'avance (3)	18 507		18 507	4 374
TOTAL ACTIF CIRCULANT	445 949		445 949	267 799
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 133 025	128 968	1 004 058	999 194
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	35 327	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	120 930	38 327
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	189 257	68 327
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	567 540	703 667
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 126	92 259
Dettes fiscales et sociales	134 880	76 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	254	58 105
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	814 800	930 868
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 004 058	999 194
(1) Dont à plus d'un an (a)	476 612	582 756
(1) Dont à moins d'un an (a)	338 188	348 112
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		102 843
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A 2 ANGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 004 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 120 930 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 300			54 300
Immobilisations incorporelles	54 300			54 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 331			83 331
- Installations générales, agencements aménagements divers	439 102	10 055		449 157
- Matériel de transport	146 301	28 600	159 817	15 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 193			67 193
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	735 926	38 655	159 817	614 764
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 166	10 846		18 012
Immobilisations financières	7 166	10 846		18 012
ACTIF IMMOBILISE	797 392	49 501	159 817	687 076

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		38 655	10 846	49 501
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		38 655	10 846	49 501
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		159 817		159 817
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		159 817		159 817

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 195	11 186		19 381
Immobilisations incorporelles	8 195	11 186		19 381
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 872	11 687		19 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 186	37 516		64 702
- Matériel de transport	14 551	19 486	28 184	5 853
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 194	11 278		19 472
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	57 803	79 968	28 184	109 587
ACTIF IMMOBILISE	65 998	91 154	28 184	128 968

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 110 661 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 012		18 012
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	23 002	23 002	
Autres	51 142	51 142	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 507	18 507	
Total	110 661	92 650	18 012
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	32 880
Total	32 880

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 814 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	567 540	90 928	378 764	97 848
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 126	112 126		
Dettes fiscales et sociales	134 880	134 880		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	254	254		
Produits constatés d'avance				
Total	814 800	338 188	378 764	97 848
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 284			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	19 127
CONGES A PAYER	31 506
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	5 475
Total	56 108

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	18 507		
Total	18 507		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 223 669 euros.

A 2 ANGES

**Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 route de Blois,
28200 Châteaudun
922 369 954 RCS Châteaudun**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 21 MARS 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 120 930,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	120 930,42 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 40,00 euros par action	120 000,00 euros
Le solde	930,42 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 36 257,12 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 mars 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
La Présidente

